

## Concours Photo : « Arbres de ma Commune »

### Règlement :

#### 1) Organisation

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2013 et de la signature de sa charte, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organise un concours photo du 01 octobre au 10 novembre 2013.

#### 2) Participation

Ce concours est ouvert à tous les citoyens de Morlanwelz, Carnières et Mont-Sainte-Aldegonde, photographes amateurs.

La participation à ce concours est gratuite.

#### 3) Thème

Le thème choisi est « Arbres de ma Commune ». Ce thème s'attache à l'arbre en général, et ses liens avec le milieu qui l'entoure.

#### 4) Caractéristiques des Photos

- Chaque participant peut présenter 2 photos au maximum.
- Photos prises dans la commune
- Photos argentiques ou numériques, présentées en Noir et Blanc, en Couleurs ou autres
- Format obligatoire des photos: format A4 (largeur 20 cm / longueur : 30 cm)
- Pas d'encadrement des photos
- Au verso de chaque photo doivent apparaître les informations suivantes :
  - ✓ Titre
  - ✓ Localisation de la prise de vue
  - ✓ Nom et prénom
  - ✓ Coordonnées complètes (adresse postale et e-mail (facultatif), téléphone fixe ou GSM)
  - ✓ Sens de vision (haut / bas)
  - ✓ Motivation (« J'ai choisi cet endroit parce que ... »)
- Grande liberté de création bord blanc ou noir, sans bord, retouches, noir et blanc, couleurs, sépia, ...
- Aucune photo à caractère dégradant ou vexatoire ne sera acceptée.

#### 5) Dépôt des photos

Les œuvres seront déposées à l'Administration Communale de Morlanwelz, au Service Urbanisme, auprès de **Mme Ugille Aurélie** (ou dans la boîte aux lettres de la commune, en veillant à protéger suffisamment la photo).

**Date limite de dépôt: le 10 novembre 2013**

Adresse : Rue Raoul Warocqué, 2

7140 Morlanwelz

Tel : 064/43.17.50

E-mail : [aurelie.ugille@morlanwelz.be](mailto:aurelie.ugille@morlanwelz.be) ou [pcdn@morlanwelz.be](mailto:pcdn@morlanwelz.be)

#### 6) Durée du concours

Début du Concours : le **01 octobre 2013**

Fin du concours : le **10 novembre 2013**

Toutes les œuvres seront exposées en l'Administration communale lors de la semaine de l'arbre, **du 18 novembre au 23 novembre 2013**.

## 7) Jury et récompense

Toutes les œuvres seront exposées en l'Administration communale lors de la semaine de l'arbre, du 18 novembre au 23 novembre 2013.

Le vernissage aura lieu le 19 novembre 2013. Toutes les personnes qui passeront voir l'expo lors de cette semaine seront invitées à élire une photo via un vote secret à placer dans une urne.

Le 23 novembre sera la journée de distribution gratuite des arbres, de nombreuses activités et de la signature de la charte PCDN. C'est ce samedi 23 novembre que sera dépouillée l'urne et que le vainqueur sera communiqué.

La récompense pour le vainqueur est de voir paraître sa photo dans notre bulletin communal, le Morlanwelz.be avec un petit article l'accompagnant.

## 8) Clauses

\* Par l'envoi d'une oeuvre, le photographe devient participant et accorde aux organisateurs du concours, le droit d'utiliser le cliché à des fins de promotion, de publication et d'exposition liés aux activités de la Commune de Morlanwelz. Aucune somme d'aucune sorte ne sera due en échange.

\* La Commune de Morlanwelz se réserve le droit d'annuler ce concours pour quelle cause que ce soit. En l'occurrence, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti aux participants de ce concours.

\* Toute personne participant à ce concours adhère automatiquement à toutes les clauses de ce règlement.

Je soussigné(e) ..... participe au concours et adhère à toutes les clauses de ce règlement.

Date :

Signature :

(Document complété à remettre en même temps que la ou les œuvre(s))